MESURES D'AUSTÉRITÉ DU GOUVERNEMENT

Pas d'impact sur l'Ansej

Les mesures d'austérité décidées pour contrecarrer les effets de la baisse des prix de l'or noir n'impacteront point sur les divers dispositifs d'emploi des jeunes. Bien au contraire, ces derniers connaîtront un saut qualitatif et quantitatif cette année avec pas moins de 90 000 entreprises projetées.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Cette affirmation, qui ne manquera certainement pas de tranquilliser parmi la frange juvénile, en proie à bien des incertitudes quant à l'aboutissement de leurs projets d'entrepreneuriat des suites de la baisse drastique des cours du pétrole, est du premier responsable de l'Ansej. «Les mesures d'austérité prises par le gouvernement ne toucheront pas le dispositif d'emploi en Algérie» a, en effet, tenu à affirmer Mourad Zemali. Bien au contraire, selon l'invité de la rédaction matinale de la Chaîne III de la Radio nationale, hier, les instructions vont à contre-courant des «orientations données dans le sens d'encourager la création des entreprises», a-t-il soutenu, convaincu que «si l'on veut édifier une économie moins dépendante des hydrocarbures, il faut promouvoir la création d'entreprises».

A l'appui de son affirmation, le DG de l'Ansej en veut pour preuve les 90 000 entreprises projetées pour l'année 2015, dont 60 000 dans le cadre de l'Ansej et 30 000 dans le cadre de la Cnac et les nouvelles facilitations contenues dans la loi de finances 2015. Dont, a-t-il cité, le nouveau régime fiscal à même «d'encourager les jeunes à créer leur propre entreprise, soumise à un impôt forfaitaire unique» puisqu'il remplace l'IBS et l'IRG, et couvre la TVA dans le cas où leurs chiffres d'affaires ne dépassent pas 10 millions de dinars.

Photo : D. R.

Les mesures d'austérité prises par le gouvernement ne toucheront pas le dispositif d'emploi en Algérie.

Cela dit, Zemali estime que les 333 000 microentreprises créées par l'Ansej depuis 1997 constituent un bilan modeste comparé à ce qui est réalisé ailleurs, du fait, selon lui, du «retard» dans la création d'un nombre plus important d'unités économiques. Un retard qu'il impute aux «pratiques bureaucratiques», même si, a-t-il tenu à préciser, des allégements ont été introduits pour accélérer le processus de création d'une microentreprise.

Concernant le recouvrement des prêts consentis par l'agence auprès des jeunes entrepreneurs, le premier responsable de l'Ansej s'est inscrit en faux contre l'idée reçue en la matière. «Les remboursements sont passés de 50% en 2010 à 70,40% en 2014», a affirmé Zemali, estimant le rythme de création des entreprises à 475% entre 2011 et 2014.

M. K.

EXPLOITATION DU CORAIL

Les appels d'offres attendus

Encadrée par une circulaire, l'exploitation du corail n'attend que l'appel d'offres. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Rym Nasri – Alger (Le Soir) – Intervenant, hier, sur les ondes de la Radio Chaîne I, Sid Ahmed Ferroukhi a rappelé que l'exploitation du corail a été encadrée par une circulaire. «Un programme pour l'aménagement et l'exportation des zones de corail sera bientôt mis en place. Aujourd'hui, il ne reste que l'appel d'offres afin que les intéressés puissent exploiter certaines régions de corail», précise-t-il. D'ailleurs, poursuit-il, un centre de formation des plongeurs a été ouvert.

Evoquant le prix du poisson, souvent très élevé, le ministre assure qu'il dépend de plusieurs facteurs.

Selon lui, la stabilisation des prix nécessite d'abord d'améliorer la disponibilité du poisson sur le marché, de moderniser la pêche, de se doter de nouvelles techniques et de mettre à jour les pratiques.

«Même si le volume des échanges au marché a connu une hausse, les infrastructures sont toujours les mêmes depuis l'indépendance du pays. Depuis, seules deux infrastructures ont été réalisées», souligne-t-il. Et de citer également la commercialisation du poisson qui, aujourd'hui, compte plusieurs intervenants. Tous des facteurs qui favorisent un «système dépourvu de transparence».

Convaincu de la nécessité de la mise en place d'un nouveau système de commercialisation du poisson, Ahmed Ferroukhi affirme qu'un programme de modernisation des pêcheries et de construction de nouveaux ports de pêche est prévu. S'agissant des mandataires, il assure également qu'une loi est prévue pour réorganiser ce volet. L'invité du forum de la radio a rappelé par ailleurs que l'Algérie a pu récupérer une partie de son quota de thon rouge. «Après trois années, nous avons récupéré une part plus importante que celles pêchées durant les années précédentes. Nous allons d'ailleurs continuer à œuvrer jusqu'à la récupération de la totalité de notre quota de thon rouge», dit-il, avant d'ajouter : «Personne ne pêchera le poisson algérien. Seule l'Algérie le fera.»

Pour le ministre de la Pêche, la récupération du quota de l'Algérie est une question «morale» puisque «la pêche du thon rouge ne représente pas un grand volume économique».

Ry. N.

MAUVAISE UTILISATION DU GAZ

75 cas de décès enregistrés depuis janvier 2014

La mauvaise utilisation du gaz naturel est souvent à l'origine de pertes humaines. De janvier 2014 au 18 janvier 2015, les services de la Protection civile ont enregistré 75 cas de décès et 1352 blessés sur le territoire national. Dans le but de disposer d'une cartographie de risques, la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDA) a initié une opération de diagnostic d'installations intérieures du gaz chez ses clients.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Selon la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA), ces accidents sont le résultat du non-respect des règles de conformité des installations des appareils fonctionnant au gaz naturel.

C'est pourquoi la société a initié, lors de sa campagne annuelle de sensibilisation, hiver 2014-2015, une opération de diagnostic des installations intérieures du gaz chez ses clients. Cette enquête, première du genre, précise Merouane Chaâbane, P-dg de la SDA, a touché plus de 600 installations intérieures du gaz chez ses clients domestiques, entre installations anciennes et installations récentes, réparties sur près de 90% des communes de la wilaya d'Alger (52 communes).

L'enquête, dont les résultats ont été communiqués hier, a révélé que seulement 11% des installations ont été conformes et 89% présentent au moins une anomalie.

Sur le nombre des 52 communes ayant fait l'objet de vérification des installations, 48 (92%) enregistrent au moins une anomalie de type risque élevé soit un risque d'asphyxie, d'incendie ou d'explosion.

Sur 50 communes, anciennes bâtisses, 46 représentent un risque élevé et sur les 43 nouvelles bâtisses, 30 ont été déclarées à risque élevé.

L'objectif principal de ce travail, expliquent ses initiateurs, est de disposer d'une image réelle de l'état des installations de gaz intérieures, d'un échantillon représentatif des clients domestiques de la SDA, basé sur les résultats d'un diagnostic précis mené par nos techniciens. Cette opération, selon le P-dg de la SDA, va permettre aussi d'expliquer concrètement, sur la base de situations réelles de terrain, les risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel pour les différents cas recensés.

Recommander les mesures pratiques à mettre en œuvre pour éliminer ces risques et établir un ensemble d'états statistiques permettant de donner un aperçu clair de l'état des réseaux gaz intérieurs des clients domestiques, classé par niveau de risques (cartographie des risques).

En 2014, la SDA a enregistré un seul accident mortel lié à l'utilisation du gaz contre cinq en 2013 sur le territoire algérois. L'étude a cependant montré que les risques potentiels restent présents aussi bien au niveau des anciennes que des nouvelles installations.

Les gens sont appelés à être très vigilants

Elle a démontré également que les risques les plus élevés détectés sont des risques d'asphyxie liés à une mauvaise aération, résultant d'anomalies situées sur les amenées d'air frais ainsi que l'évacuation de l'air vicié. Selon les spécialistes, de simples gestes d'entretien réguliers, notamment des aérations, et de préférence à l'approche de l'hiver, permettent d'éviter la plupart des accidents graves.

S. A.